

L'île René-Levasseur, une ressource forestière de première importance

Christian Messier et Julie Poulin

Volume 36, numéro 2-3, 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1081861ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1081861ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (imprimé)

1923-5151 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Messier, C. & Poulin, J. (2006). L'île René-Levasseur, une ressource forestière de première importance. *Recherches amérindiennes au Québec*, 36(2-3), 117-120.
<https://doi.org/10.7202/1081861ar>



Commentaires sur des cas particuliers*

L'île René-Levasseur, une ressource forestière de première importance

**Christian
Messier et
Julie Poulin**

Centre d'étude de
la forêt (CEF),
Département des
sciences
biologiques,
Université du
Québec à
Montréal (UQAM),
Montréal

L'ÎLE RENÉ-LEVASSEUR, située au cœur du réservoir Manic-5 au nord du 51^e parallèle, est la zone d'aménagement forestier la plus nordique du Québec. Elle se trouve à la limite nordique de ce que nous appelons, au Québec, la forêt boréale productive. Sa localisation géographique, son régime de perturbations naturelles ainsi que les communautés forestières qu'elle abrite, telles que des grands massifs de vieilles forêts, lui confèrent un caractère exceptionnel qui la différencie des terres avoisinant le réservoir. Saucier et Robitaille (1998), dans leur livre consacré à la classification des paysages régionaux du Québec méridional, lui attribuent d'ailleurs une unité de paysage spécifique. Cet article vise à expliquer brièvement les conditions biogéophysiques et le contexte social et forestier particulier de l'île.

SON CLIMAT ET SON SOL

Le climat est l'un des plus importants facteurs physiques qui régissent la productivité d'une forêt. Selon la classification de Gérardin et McKenney (2001), le climat de l'île René-Levasseur est de type subpolaire froid, subhumide. Ce climat se traduit par une courte saison de croissance variant de 120 à 142 jours, et permet le cumul de seulement 1 400 degrés-jours (degrés de température quotidienne moyenne se trouvant au-dessus de la température de référence de 5,6° C en moyenne par année). À titre comparatif, des unités de paysage

localisées près de la ville de Québec, plus au sud, ont une saison de croissance d'au moins 170 jours (42 % de plus) pour un nombre de degrés-jours variant de 2 400 à 3 000 (71-114 % de plus). Les précipitations annuelles y sont abondantes avec quelque 1000 mm de précipitations, dont 45 % tombent en neige. Le climat rigoureux qui règne sur l'île René-Levasseur limite le taux de croissance des arbres, ce qui lui vaut le titre de zone d'accroissement le plus faible au Québec, selon le rapport sur la limite nordique des forêts attribuables¹ (MRNQ 2000).

En ce qui concerne sa géologie, l'île possède un relief généralement peu accidenté, à l'exception du secteur du mont de Babel. Ainsi, près de 80 % de l'île présente des pentes inférieures à 8 % d'inclinaison. Plus de 70 % des dépôts de surface de l'île sont composés d'une épaisse couche de till. Le till est un type de sol de texture grossière et hétérogène qui a été déposé par la fonte des glaciers. L'épaisseur des dépôts de surface rend l'île peu sensible à l'érosion.

SA FORÊT

L'île René-Levasseur fait partie du domaine bioclimatique de la pessière (forêt d'épinette) à mousses. C'est en fait une forêt dominée par l'épinette noire (plus ou moins 75 % des volumes) parsemée de sapin baumier, de bouleau blanc et de mélèze. Plus rarement, on peut observer quelques occurrences de pin gris, d'épinette blanche et de peuplier. La faible diversité d'essences forestières est caractéristique de ce domaine bioclimatique.

* Ce texte n'a pas fait l'objet d'une évaluation par le comité de lecture.

La diversité d'habitats de la pessière à mousses tient davantage de sa complexité structurale (i.e. grande variation de la taille et de l'âge des arbres d'un site à un autre) que de la variété en essences. Comme nous allons le voir plus loin, cette complexité structurale est justement le propre de vieux peuplements qui n'ont pas été perturbés depuis longtemps. Sur les sites les moins bien drainés, la matière organique a tendance à s'accumuler, surtout sous forme de tourbe, et on assiste alors à la paludification² de la forêt. Cependant, en l'absence de paludification, les vieux peuplements sont plus susceptibles de receler des arbres de fort calibre, des tiges à différents stades de sénescence, des chicots à différents stades de décomposition et beaucoup de matière ligneuse au sol. Ces conditions forestières particulières retrouvées dans les vieux peuplements sont reconnues comme offrant une multitude d'habitats et de ressources alimentaires à bon nombre d'organismes vivants (Scott *et al.* 1980; Davis *et al.* 1983; Walters 1991). Les forestiers attribuent communément à ces forêts le qualificatif de « surannées » parce qu'elles ont dépassé l'âge optimal de récolte, et ils les disent « inquiennes » parce qu'elles possèdent des arbres de tailles et d'âges très variés.

SON RÉGIME DE PERTURBATIONS NATURELLES

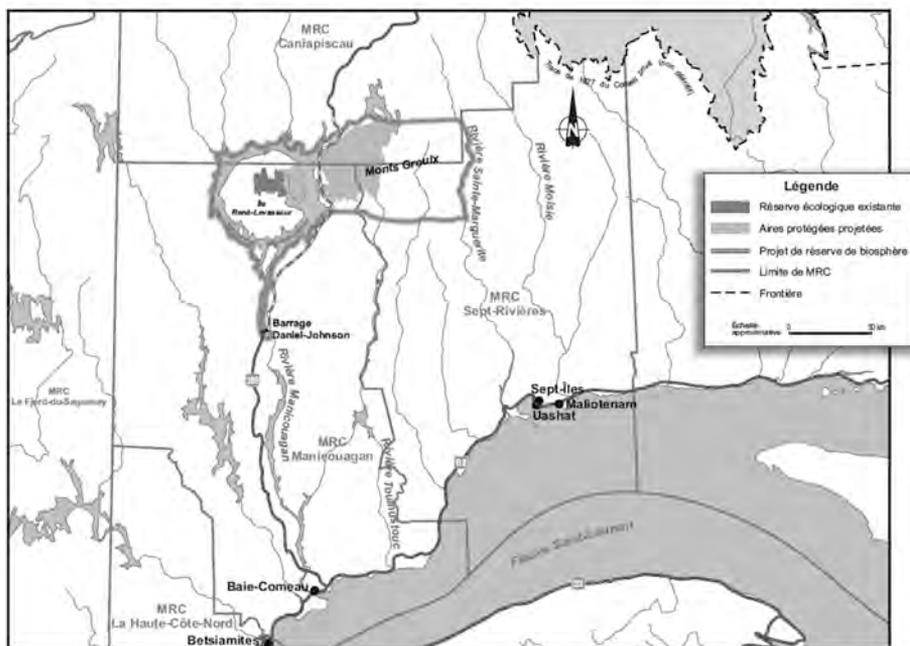
Sous des conditions naturelles, les incendies forestiers et les épidémies d'insectes constituent les principaux agents modelant la composition et la structure d'âge de la forêt boréale et, par conséquent, la diversité des conditions d'habitat pour la faune et la flore. En ce qui concerne le régime des feux, l'île semble avoir échappé à la plupart des incendies forestiers ayant eu cours sur les terres avoisinantes. En fait, l'analyse de la structure d'âge des peuplements nous permet d'estimer la récurrence des feux à approximativement 300 à 350 ans. Concrètement, cela signifie que le feu n'est pas le principal facteur contribuant au renouvellement du couvert forestier de l'île, même en tenant compte du feu de 2002 qui ravagea près de 2000 hectares, soit moins de 1 % de la superficie de l'île. Cette caractéristique de l'île la rend bien différente du reste du territoire avoisinant. Bien qu'appartenant à la pessière à mousses de l'Est, le territoire autour est reconnu comme une zone à forte récurrence des feux (MRNQ 2000). Ainsi, la dynamique forestière présente sur l'île se compare d'avantage à celle prévalant dans la forêt de la Côte-Nord, où les incendies forestiers ont une faible récurrence (Degranpré *et al.* 2000).

En plus d'avoir échappé aux feux de forêt, l'île René-Levasseur a échappé à l'appétit vorace des insectes ravageurs.

Superficies réelles et relatives occupées par les peuplements de diverses classes d'âge composant le couvert forestier de l'île René-Levasseur*

PEUPEMENT	SUPERFICIES RÉELLES (HA)	SUPERFICIES RELATIVES (%)
<i>En régénération</i>	2 693	1,8
10 ans	297	0,2
30 ans	1 661	1,1
<i>Jeune inéquien</i>	34	0,0
50 ans	1 707	1,2
70 ans	5 873	4,0
90 ans	9 099	6,2
<i>Vieux inéquien</i>	5 452	3,7
120 ans et plus	119 417	81,7
Total	146 233	100,0

* La réserve écologique Louis-Babel est exclue.



Île René-Levasseur et les aires protégées projetées

(Source : BAPE 2003 : 15)

Cette chance s'explique par sa localisation géographique qui l'isole du reste du territoire, mais également par la faible présence du sapin baumier, essence prisée par la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

L'absence de perturbations majeures de grande amplitude sur l'île a favorisé le développement d'un couvert forestier dominé par les stades matures et surmatures (i.e. au-delà de l'âge de récolte optimal) [tab.]. D'ailleurs, le ministère de l'Environnement du Québec (MENVIQ 2003) décrit le couvert forestier de l'île comme étant composé à 80 % de peuplements de plus de 120 ans, dont certains pourraient atteindre jusqu'à 300 ans. Le renouvellement de ce couvert serait vraisemblablement assuré via la mort naturelle des arbres et la création de petites trouées liées à l'occurrence de chablis (renversement d'arbres causé par le vent). À cet égard, des traces de chablis

partiels se rencontrent sur près de 20 % des superficies forestières.

SA FAUNE

L'île René-Levasseur abrite une étonnante diversité de grands mammifères. Notons premièrement la présence d'une petite harde de Caribou forestier (*Rangifer tarandus caribou*), une espèce qui est désignée comme étant menacée aux termes de la *Liste des espèces canadiennes en péril* (COSEPAC 2003). On peut aussi observer le pékan, le lynx du Canada, l'ours noir et le loup. Il est aussi probable qu'il y ait présence de carcajous.

Les connaissances que nous avons de la faune aviaire de l'île ne révèlent rien de particulier. On y retrouve une avifaune typique de la pessière à mousses mature et surmature. La proximité de grands plans d'eau devrait favoriser la rencontre du Pygargue à tête blanche, mais la présence de cette espèce reste à confirmer.

Il est incontestable que le caractère insulaire de ce territoire précarise les populations des espèces animales et végétales ayant une faible capacité de dispersion. Le réservoir Manicouagan, avec une largeur minimale de 3 km, peut représenter une réelle barrière aux déplacements et aux échanges avec les populations de l'extérieur de l'île.

SES AIRES PROTÉGÉES

D'une superficie totale de 2034 km², l'île abrite deux grandes aires protégées. La *réserve de biodiversité* de la baie Memory proposée en 2003, occupe une superficie de 204 km² alors que la *réserve écologique* Louis-Babel créée en 1992, s'étend sur 245 km². Dans l'ensemble, ces aires protégées totalisent 449 km², ce qui représente 22 % de la superficie totale de l'île. La réserve écologique Louis-Babel, cependant, recèle moins de superficies forestières que le reste de l'île à cause de sa topographie très accidentée. De ce fait, c'est environ 15 à 20 % de la superficie forestière de l'île qui est actuellement protégée.

Le dernier *Plan d'aménagement forestier durable* (Kruger 2004) mentionne également l'existence de six écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE), qui cumulent un total de 15 km² (soit près de 1 % des superficies forestières). Cependant, le statut de protection accordé à ces entités est moins permanent et relève discrétionnairement du ministère des Ressources naturelles et de la faune.

SON INTÉRÊT PARTICULIER

ET SON FUTUR

L'île fait l'objet d'un intense combat juridique entre les Innus de Betsiamites, qui voudraient voir son intégrité écologique protégée intégralement, et la compagnie Kruger et le gouvernement du Québec, qui proposent plutôt d'exploiter la richesse forestière de 78 % de sa superficie et ce, sur un horizon d'une quarantaine d'années. Le bois du territoire en question fut alloué à Kruger en 1997 via un contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF), et Kruger l'exploite depuis



Exemple d'une forêt ancienne
(Source : <http://www.SOSlevasseur.org>)

2002. Un tel contrat permet à une compagnie de tirer profit de la ressource bois selon des normes dictées par le gouvernement. Voulant protéger l'île de toute exploitation forestière et dénonçant le manque de consultation de leur communauté, les Innus ont obtenu de la Cour supérieure du Québec, en juin 2005, que les opérations forestières soient arrêtées jusqu'au moment où une décision finale serait rendue concernant le futur de l'île. Un jugement subséquent de la Cour d'appel, en août 2005, permet à Kruger de récupérer une partie du bois qui fut brûlé durant l'été 2005. Finalement, Kruger gagne une autre bataille, en avril 2006, lorsque la Cour d'appel l'autorise à reprendre ses travaux jusqu'à la décision finale sur l'avenir de l'île. La décision finale se fait toujours attendre, et aucune date n'est encore fixée pour la reprise des activités de la Cour sur le sujet.

Les coupes forestières se continuent donc sur l'île, mais Kruger et le gouvernement du Québec semblent prêts à tester de nouvelles approches d'aménagement, dites écosystémiques (utilisant des méthodes de coupe qui s'inspirent des perturbations naturelles), de façon à minimiser les impacts écologiques de la coupe forestière. En théorie, ce type d'aménagement permettrait de préserver beaucoup plus adéquatement l'intégrité écologique d'une forêt que les coupes traditionnelles. L'aménagement écosystémique est relativement nouveau au Québec, mais on connaît déjà les grandes lignes de ce que pourrait signifier une telle approche. Dans le cas de l'île René-Levasseur, cela exigerait l'utilisation de coupes partielles sur une grande partie de son territoire de façon à y maintenir un couvert relativement permanent et une structure inéquienne. Ce type d'aménagement permettrait de reproduire le type dominant de forêt et de perturbation présentes, soit des vieilles forêts inéquiennes perturbées par un régime de petites trouées. La coupe totale ou coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS), traditionnellement utilisée par l'industrie, devrait plutôt se faire sur une faible proportion du territoire.

Cette coupe devrait maintenir en tout temps une bonne proportion d'arbres et d'îlots de forêt (la proportion devrait varier d'un site à l'autre, mais on devrait en retrouver en moyenne 25 %) qui ne seraient jamais récoltés afin d'assurer un héritage biologique essentiel à la pérennité d'une multitude d'organismes. Ce genre de coupe imiterait, en quelque sorte, les perturbations naturelles tel que le feu.

La mise en place d'un aménagement écosystémique permettrait-elle de rencontrer à la fois les besoins de Kruger et ceux des Innus? Et un tel type d'aménagement sur le territoire autochtone est-il possible? La réponse à la première question est complexe, car tout aménagement écosystémique provoque une diminution de la possibilité forestière et augmente les coûts d'exploitation. De plus, Kruger devrait essayer le plus possible de satisfaire aux exigences particulières des Innus afin de préserver les valeurs autochtones. Finalement, puisque les grandes superficies de vieilles forêts sont de plus en plus rares au Québec, il faut souligner la nécessité de protéger intégralement toute l'île, et ce, dans le contexte du Québec en entier et non pas seulement du CAAF ou de l'île. En réponse à la deuxième question, nous dirions qu'une telle approche est tout à fait possible puisqu'elle se pratique actuellement au Labrador en territoires innus. Sans entrer dans les détails, mentionnons que les Innus du Labrador ont développé un programme qui permet à des jeunes³ spécialement formés dans l'aménagement écosystémique d'interagir avec les exploitants forestiers de façon à mettre en place des mesures particulières d'atténuation des impacts de la coupe.

Les discussions sur le futur de l'île provoquent donc des débats très animés, débats qui s'expliquent par le fait qu'elle possède deux ressources qui sont devenues rares au Québec : 1) d'immenses forêts matures et exploitables de conifères, et 2) d'immenses étendues de vieilles forêts relativement intègres (i.e. non fragmentées par d'innombrables chemins et coupes forestières). Ces deux ressources sont importantes pour l'avenir social, économique et écologique du Québec et celui des communautés autochtones, qui vivent majoritairement en milieu forestier. Il est donc important de trouver une façon d'en assurer la pérennité et de satisfaire les besoins particuliers de tous et chacun. Mais le temps manque puisque chaque jour qui passe voit disparaître les dernières grandes vieilles forêts de conifères. De plus, le Québec tarde à mettre de l'avant sa stratégie de protection d'au moins 8 % des forêts productives et une stratégie cohérente d'intensification de l'aménagement forestier qui viserait à produire plus de bois sur moins de territoires forestiers.

Les discussions sur le futur de l'île sont donc au cœur du débat forestier actuel au Québec : comment continuer à couper du bois tout en préservant l'intégrité de la plus grande partie de nos forêts? Il existe en fait des solutions, comme la TRIADE (ou zonage fonctionnel), mais ces nouvelles approches exigent beaucoup de flexibilité et d'ouverture de la part de tous les intervenants. En quelques mots, rappelons que la TRIADE vise à diviser la forêt en trois grandes zones d'intervention : une première zone où l'on préserve la forêt de toute intervention forestière (on devrait viser au moins 12 % du territoire); une deuxième zone, la plus importante, où l'on pratique l'aménagement écosystémique (sur au moins 60 % du territoire); et une troisième où l'on intensifie l'aménagement forestier (entre 10 et 20 % du territoire) de façon à pallier la diminution de bois

induite dans les deux premières zones (Messier *et al.* 2003). Une telle approche fait d'ailleurs l'objet présentement d'une évaluation expérimentale sur un territoire d'un peu moins d'un million d'hectares au nord de La Tuque.

Notes

1. Les forêts attribuables sont des forêts accessibles et suffisamment productives pour supporter une exploitation commerciale.
2. C'est l'expansion d'une tourbière attribuable à une élévation graduelle de la nappe phréatique au fur et à mesure que l'accumulation de la tourbe empêche le drainage.
3. On appelle ces jeunes les « guardians ». www.smu.ca/administration/gorsebrook/labproject/guardian.html

Ouvrages cités

- BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement), 2003 : *Projets d'aires protégées des monts Groulx et de l'île René-Levasseur dans la province naturelle des Laurentides centrales*. Rapport d'enquête et d'audience publique, rapport 181, Québec.
- COSEPAC (Comité sur la situation des espèces en péril au Canada), 2002 : *Espèces en péril*, annexe 1-2.
- DAVIS, J.W., G.A. GREGORY et R.A. OCKENFELS (dir.), 1983 : *Snag Habitat Management: Proceedings of the Symposium*. U.S.D.A. Forest Service General Technical Report RM-99. Flagstaff AZ.
- DEGRANPRÉ, L., S. GAUTHIER et J. MORRISSETTE, 2000 : *Understanding the Forest Dynamics of the Eastern Boreal Forest of Québec, Canada: Towards Sustainable Forest Management*. Third International Workshop on Disturbance Dynamics in Boreal Forests, 21-25 août, Kuhmo, Finlande.
- GERARDIN, V., et D. MCKENNEY, 2001 : *Une classification du Québec à partir de modèles de distribution spatiale de données climatiques mensuelles : vers une définition des bioclimats du Québec*. Ministère de l'Environnement, Service de la cartographie écologique, n° 60.
- MENVIQ, 2003 : *La Réserve de biodiversité projetée de l'île René-Levasseur*. Direction du patrimoine écologique et du développement durable, document préparé pour la consultation du public.
- MESSIER, C., B. BIGUÉ et L. BERNIER, 2003 : « Using fast-growing plantations to promote forest ecosystem protection in Canada ». *Unasylva* 54(214-215) : 59-63.
- MRNQ (ministère des Ressources naturelles du Québec), 2000 : *La Limite nordique des forêts attribuables*. Rapport final du comité, ministère des Ressources naturelles du Québec.
- KRUGER, 2004 : *Plan d'aménagement forestier durable, Aire communale 093-20*. Norme canadienne CSA Z809-02.
- SAUCIER, J.P., et A. ROBITAILLE, 1998 : *Paysages régionaux du Québec méridional*. Ministère des Ressources naturelles du Québec.
- SCOTT, V.E., J.A. WHELAN et P.L. SVOBODA, 1980 : « Cavity-nesting birds and forest management », in R.M. DeGraff et N.G. Tilghman (dir.), *Management of Western Forests and Grasslands for Nongame Birds* : 311-324. U.S.D.A. Forest Service, General Technical Report INT-86.
- WALTERS, J.R., 1991 : « Application of Ecological Principles to the Management of Endangered Species: The Case of the Red-Cockaded Woodpecker ». *Annual Review of Ecology and Systematics* 22 : 505-523.